

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR

ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MU
Mutuelle
& d'Assurance
de Roy

LABO BENJELLOUN
Mme CHAOUI NEZHA
DDN 01-01-1958
2009082057

Déclaration de Maladie

N° P19- 051910
ND 43416

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1920 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : CHAOUI Nezha Veuve AKALOU AHMED

Date de naissance :

Adresse : 57, rue Cherkait Anouamane, Boussouf

Tél. : 0699515895 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 03 / 09 / 2020

Nom et prénom du malade : CHAOUI Nezha Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Varices

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/09/2020		1	220,00	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	03/09/2020	386,10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature de Laboratoire et du Responsable	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	08/09/20	B 1263	1717,42 DHS

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient																
				COEFFICIENT DES TRAVAUX															
				MONTANTS DES SOINS															
				DEBUT D'EXECUTION															
				FIN D'EXECUTION															
	O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE																	
		<table border="1"> <tr> <td>H</td> <td>H</td> </tr> <tr> <td>25533412 21433552</td> <td></td> </tr> <tr> <td>00000000 00000000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>00000000 00000000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>35533411 11433553</td> <td></td> </tr> <tr> <td>B</td> <td></td> </tr> </table>		H	H	25533412 21433552		00000000 00000000		D	G	00000000 00000000		35533411 11433553		B			COEFFICIENT DES TRAVAUX
		H	H																
		25533412 21433552																	
		00000000 00000000																	
		D	G																
00000000 00000000																			
35533411 11433553																			
B																			
				MONTANTS DES SOINS															
				DATE DU DEVIS															
			DATE DE L'EXECUTION																

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DR. CHKARMOU MOHAMED

Diplôme de Médecine du travail
Expert Assermenté près les Tribunaux
MEDECINE GENERALE
11. Angle Rue Zineb Ishak Bd Hassan
Alaoui et Bd Youssef IbnouTachfine
CASABLANCA
Tél: 05 22 62 02 92



الدكتور اشكارمو محمد

خريج كلية الطب بنانسي
خبير محلف مقبول لدى المحاكم
الطب العام
11. زاوية زينب أسحاق، شارع حسن
العلوي و شارع يوسف ابن تاشفين
البيضاء - الهاتف : 05 22 62 02 92

12900

CASABLANCA, LE 03/09/2020

Mme et M. Nizar

1) Circulex 100

2 g 1 ml

99,50 x 2

2) Maxitrac 2 B

1 g le jour

88,40

3) Ascardil 75 mg

1 g le jour

35,70

4) Alprazolam

1/4 le jour au coucher

386,10

PHARMACIE DE L'ORIENT
Mme LAKHSASSI TABBARA Latifa
213, Bd Yacoub El Mansour - Casablanca
Tél: 0522 36 75 51

Dr. Mohamed CHKARMOU
11, Angle Rue Zineb Ishak Bd.
Youssef IbnouTachfine
Tél: 05 22 62 02 92

28/09/2020
24805

20040

~~LOT~~ 200803 1
~~EXP~~ 03 2023
~~PPV~~ 35.70

35,70



RMATIONS
PRENDRE
?

urmé(e) d'une
ntactez le avant

ne prendre ce médicament.

Ne prenez jamais ALPRAZ, comprimé sécable dans les cas suivants :

- allergie connue à cette classe de produits ou à l'un des composants du médicament,
- insuffisance respiratoire grave,
- syndrome d'apnée du sommeil (pauses respiratoires pendant le sommeil),
- insuffisance hépatique grave,
- myasthénie (maladie caractérisée par une tendance excessive à la fatigue musculaire).

En cas de doute, il est indispensable de demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

Précautions d'emploi et Mises en garde spéciales

Ce traitement médicamenteux ne peut à lui seul résoudre les difficultés liées à une anxiété. Il convient de demander conseil

mais on peut observer une agitation, une irritabilité, un engourdissement des extrémités, une sensibilité au bruit, à la lumière, à des symptômes physiques, etc...

Les modalités de prise doivent être définies

La diminution très progressive des doses et l'espace entre les doses représentent la manière de résoudre ce phénomène de dépendance. Il sera d'autant plus efficace que le traitement aura été prolongé. Malgré la décroissance progressive des doses, un phénomène de gravité peut se produire. **TRANSITOIRE** des symptômes qui avaient justifié le traitement.

Des troubles de sommeil, des altérations des fonctions psychiques sont susceptibles de survenir les heures qui suivent la fin du traitement. Chez certains sujets, cela peut provoquer des réactions indésirables recherchés : insomnie, agitation, nervosité, tension, modification

de
ce mé

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.

- Si vous avez toute autre question, si vous avez un doute, demandez plus d'information à votre médecin ou à votre pharmacien.

- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.

- Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Dans cette notice :

1. QU'EST-CE QUE ALPRAZ, comprimé sécable ET DANS QUELS CAS EST-IL

ASKARDIL® 75 mg 30 comprimés dispersibles.

PPV 22DH40
EXP 02/2022
LOT 90039 10

ASKARDIL®

de acétylsalicylique)

PRESENTATIONS
Boîte de 30 comprimés
Boîte de 30 comprimés

75 mg

160 mg

RIQUE

Aggrégation plaquettaire, héparine exclue.

DANS QUELS CAS UTILISER CE MÉDICAMENT?

ASKARDIL® contient de l'aspirine. Il est prescrit dans certaines maladies du cœur ou des vaisseaux seul ou associé à d'autres médicaments.

La prise d'ASKARDIL® ne peut être faite que sur prescription de votre médecin.

CONTRE-INDICATIONS

- Ce médicament ne doit pas être utilisé dans les cas suivants :
- Allergie connue à l'aspirine ou aux anti-inflammatoires non stéroïdiens.
- Ulcère gastrique ou duodéal évolutif.
- Maladie hémorragique.
- Traitement concomitant par le méthotrexate ou les anticoagulants oraux si aspirine administrée à fortes doses (supérieures à 3 g/j).
- Grossesse à partir du 6^{ème} mois, en dehors d'utilisations extrêmement limitées, et qui justifient une surveillance spécialisée.
- Aspartam : est contre indiqué en cas de phénylcétonurie (maladie héréditaire dépistée à la naissance).
- Il ne sera généralement pas utilisé, sauf avis contraire de votre médecin, en cas de :
- Saignements gynécologiques anormaux ou règles.

Lot: 190778
À consommer de
préférence avant le: 12/2022
PPC: 129,00 DH

lex[®]
COMPLEXE ANTIOXYDANT



Boîte de 30 comprimés.

COMPOSITION :

Ecorce de marronnier d'inde (*Aesculus hippocastanum*) : extrait sec, petit houx rhizome et racines (*Ruscus aculeatus*) : extrait sec, vitamine C : 120mg, vitamine P4 : 0.3, pépin de raisin (*Vitis vinifera*) : extrait sec, cellulose, calcium phosphate, magnésium stéarate, antiagglomérant : dioxyde de silice.

PROPRIETES :

Circulex[®] est une association d'extraits de plantes et de vitamines, recommandée pour une meilleure circulation veineuse dans le cas de :

- Jambes lourdes
- Varices
- Enflure des jambes
- Troubles liés aux hémorroïdes (douleurs, sensations de congestion et saignement)



8 032578 474121

Maxitone®

Comprimé

Lot: 200199
À consommer de
préférence avant le: 04/2023
PPC: 99,50 DH

Maxitone®

FORMES ET PRESENTATIONS :

Comprimés, boîte de 30.

COMPOSITION :

Maca racine (*Lepidium meyenii*, maltodextrine) extrait sec, Ginseng racine (*Panax ginseng*, maltodextrine) extrait sec, Ginkgo feuilles (*Ginkgo biloba*) extrait sec, chlorhydrate de L-Arginine, noix cernaux (*Juglans regia*, maltodextrine) extrait sec, acide ascorbique (vitamine C), DL- alfa-Tocopherylacetate 50 % (vitamine E), agent de charge : cellulose microcristalline, agents anti-agglomérants : stéarate de magnésium, dioxyde de silice.

PROPRIETES :

Maxitone® comprimé est à base d'actifs naturels dont la maca, le ginseng, le ginkgo ainsi que la L-arginine aux propriétés stimulantes et tonifiantes. Maxitone® comprimé contribue à améliorer les performances sexuelles chez l'homme et la femme et à renforcer la microcirculation vasculaire au niveau des organes génitaux.



8 032578 478815

DR CHKARMOU MOHAMED

Diplôme de Médecine du travail
Expert Assermenté près les Tribunaux

MEDECINE GENERALE

11. Angle Rue Zineb Ishak Bd Hassan

Alaoui et Bd Youssef IbnouTachfine

CASABLANCA

Tél: 05 22 62 02 92



الدكتور اشكارمو محمد

خريج كلية الطب بنانسي

خبير محلف مقبول لدى المحاكم

الطب العام

11. زاوية زينب أسحاق، شارع حسن

العلوي و شارع يوسف ابن تاشفين

البيضاء - الهاتف : 05 22 62 02 92

CASABLANCA.LE.....

03 / 09 / 2008

Nezha CHAOUI NEZHA

- Vit D.
- TSH.
- GAT
- Acide urique
- TSO - TSP - CGT.
- QT - creat.
- ECBU.
- NFS. - CRP.

LABO BENJELLOUN

Mme CHAOUI NEZHA

DDN 01-01-1958



BY MEDIANE

Dr. Mohamed CHKARMOU
11, Angle Rue Zineb Ishak et Bd.
Youssef Ibn Tachfine - CASABLANCA
Tél: 05 22 62 02 92

مختبر بنجلون
LABO BENJELLOUN
Rue Omar el-Khayam Beauséjour
Casablanca
Téléphone: 0522.39.32.84/63
Téléfax: 0522.39.33.66

LABORATOIRE BENJELLOUN D'ANALYSES MEDICALES

109, Boulevard Omar A' Khyam Beauséjour 20200 CASABLANCA

Tel: 05 22 39 32 84/53 – 06 000 503 40 – Whatsapp Accueil 06 63 790 723

Fax: 05 22 39 33 65 www.labobenjelloun.ma

IF 51102718 – CNSS 6441662 – PATENTE 34823087 – INP 093001360 – ICE 001686316000007

FACTURE N°: 2009082057

Mme NEZHA CHAOUI

Date: 08-09-2020



Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	B5	B
9106	FORFAIT DE SECURITE POUR ECHANTILLONS BACTERIO, MYCO ET PARASITO	B5	B
9005	Forfait de prise en charge pré-analytique du patient	B13	B
PS	Prélèvement Sanguin	E25	E
	Transaminases (ALAT=SGPT)	B50	B
	Transaminases (ASAT=SGOT)	B50	B
0163	TSH	B250	B
0216	Numération Formule (Globules rouges/Blancs/plaquettes)	B80	B
0241	Cytologie. Culture. Identification	B90	B
	Acide urique sanguin (1er jour)	B30	B
	Cholestérol total	B30	B
	Créatinine	B30	B
	Glycémie à jeun	B30	B
	Gamma glutamyl-transférase (GGT)	B50	B
0370	C R P (Protéine C réactive)	B100	B
0439	Vitamine D	B450	B

Total des B : 1263

Montant total de la facture 1717.42 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de mille sept cent dix-sept dirhams quarante-deux centimes.

مختبر بنجلون للتحاليل الطبية
LABORATOIRE BENJELLOUN
109, Bd. Omar Al Khayam Beausejour
Casablanca
Tel: 06000.803.40 - 0522.39.32.84/83
Fax: 0522.39.33.65